



Synofdes  
SYNDICAT NATIONAL  
DES ORGANISMES DE FORMATION



2021



## Le mot du Président

L'année 2021 restera une année atypique après l'année chaotique que fut 2020 et la crise sanitaire s'est prolongée sans toutefois que l'on nous demande de suspendre l'accueil du public. Atypique, parce que les financements ont été globalement abondants sans que l'on perçoive leur rôle structurant : l'alternance bat des records mais les niveaux supérieurs sont pour la première fois majoritaires sans que l'on ait de visibilité sur ses usages et ses impacts et le CPF prend de l'ampleur mais l'image qu'il donne de la formation s'est dégradée.

Atypique aussi, parce que l'État a continué de structurer l'offre régionale à travers le plan d'investissement dans les compétences mais l'avenir de celui-ci reste incertain et que les incantations à la transformation de l'offre de formation se font impératives sans que des aides concrètes, notamment à l'investissement, n'apparaissent véritablement.

Dans ce contexte, la nouvelle mandature législative devra procéder à des corrections et notre organisation devra porter les questions permettant de mieux structurer et de mieux réguler des dispositifs et des acteurs qui, trop souvent, se font concurrence en nuisant à l'efficacité de la dépense publique. Par ailleurs, les difficultés de financement des plans de développement des compétences dans les PME qui n'accèdent plus à la mutualisation devront amener à trouver une solution pérenne sous peine d'être un facteur de récession des dépenses de formation.

Parmi les questions relatives à la régulation du secteur, nous pouvons nous demander si l'obligation qui nous est faite en matière de qualité à travers Qualiopi a produit les effets escomptés ? Par ailleurs, n'est-il pas urgent à l'heure de l'hybridation de repenser les modalités d'organisation des marchés publics et de paiement des formations ? Les dérives liées au CPF ne doivent-elles pas interroger une éthique et une déontologie qui restent à construire ? Enfin, les différences de traitement entre apprentissage et formation continue ne méritent-elles pas réflexion ?

Des questions qui nous semblent plus directement découler de la mise en œuvre de la Loi de 2018 : il nous faut interroger les effets du CPF monétisé à travers une véritable étude d'impact qui fait aujourd'hui défaut, notamment sur les questions des personnes utilisatrices et des effets sur leur situation professionnelle et/ou personnelle.

Nous persistons à penser que les outils et les financements d'une véritable mobilité professionnelle choisie, sans attendre d'être demandeur d'emploi, manquent aujourd'hui et qu'elle serait un véritable facteur d'agilité et d'adaptation aux grands enjeux d'une vie professionnelle de moins en moins linéaire. Ce CPF rénové et cette mobilité professionnelle encouragée doivent restaurer une réflexion permettant à chacun d'envisager la formation comme un vecteur de promotion sociale.

Pour autant, les défis qui se présentent sont mobilisateurs et sources d'opportunités car la généralisation de la multimodalité interroge les modes de financement des actions de formation en même temps que l'évolution des compétences des salariés du secteur.

Ces évolutions structurelles requièrent également une réflexion renouvelée de nos ingénieries de formation mais aussi des investissements qui nécessitent de nouvelles coopérations entre pairs et parfois avec de nouveaux acteurs. A ces éléments de contexte s'ajoute le formidable développement de l'alternance, qui est un facteur de croissance et de diversification pour nombre d'entre nous.

Notre organisation, qui a conforté sa place au sein de la branche, doit être pour chacun d'entre nous cet outil d'influence, de veille, d'anticipation et un facilitateur des coopérations qui dessinent le futur paysage de la formation.

Je vous souhaite une bonne lecture !

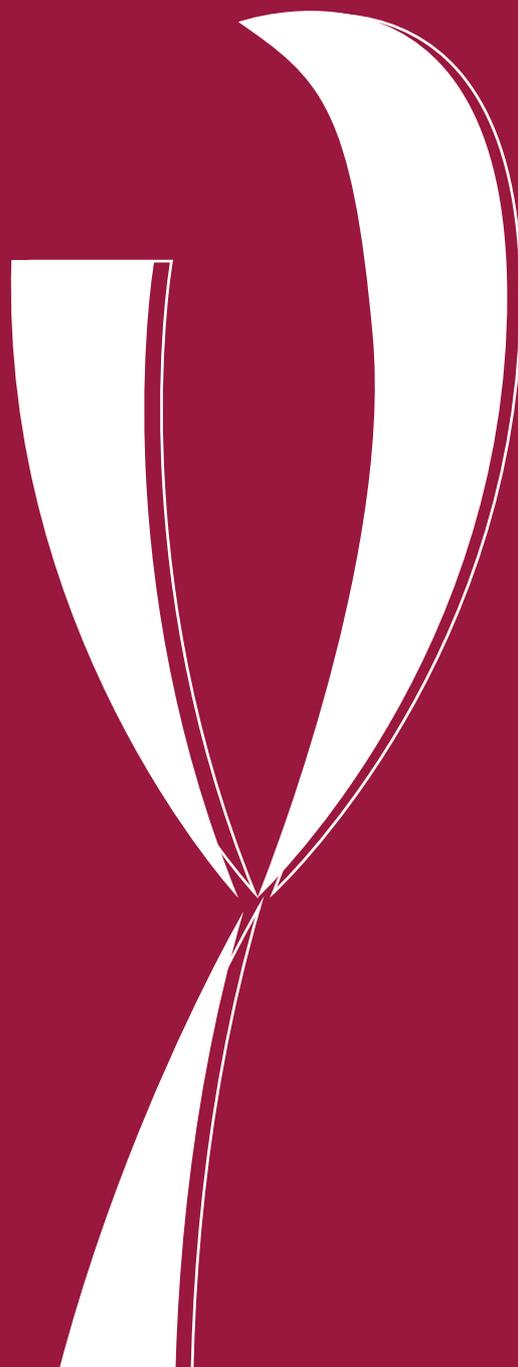
**Michel Clézio**  
*Président du Synofdes*



# sommaire

<b>Le fonctionnement du Synofdes</b>	<b>1</b>
La gouvernance	2
L'équipe	3
<b>Les adhérents et les services</b>	<b>4</b>
Les chiffres clés	5
Répartition géographique	5
Les services et les ressources	6
Les webinaires	7
<b>Le dialogue social</b>	<b>8</b>
Un syndicat actif	9
Focus sur l'accord Pro-A	9
Les travaux paritaires de branche	9
<b>Influence et plaidoyer</b>	<b>10</b>
Saisines et rendez-vous institutionnels	11
<b>En régions</b>	<b>12</b>
L'ancrage territorial	13
Interventions en tables rondes et séminaires	14
<b>Communication et relations presse</b>	<b>16</b>
Des relations presse approfondies	17
Statistiques et stratégies de communication	18

# Le fonctionnement du Synofdes





# La gouvernance

## Le Conseil d'administration

C'est l'organe de décision et d'administration du Synofdes.

## Le COMEX

Élu par le Conseil d'administration, le Comité exécutif prépare et met en œuvre les décisions du Conseil d'administration.

## La Commission sociale

Celle-ci est chargée, par délégation du Conseil d'administration, de préparer les positionnements portés par le Synofdes sur toutes les thématiques du dialogue social (négociation salariale, droit syndical, emploi et formation professionnelle).

Elle est composée d'un nombre restreint de membres, employeurs d'organismes de formation soumis à la Convention collective nationale (CCN) des organismes de formation, qui ont la capacité de représenter les employeurs fédérés par le Synofdes.

## La Commission Innovation

Cette commission rassemble des adhérents de différents territoires et de différentes tailles et surtout des professionnels partageant une même envie d'explorer les enjeux et les impacts liés aux grandes évolutions économiques, réglementaires et technologiques.

Deux fois par mois, des dirigeants, des ingénieurs pédagogiques ou encore des chefs de projets multimodaux partagent leurs expériences, leurs questionnements et construisent les solutions à apporter à l'ensemble de la profession.



AG2R LA MONDIALE

**Le Synofdes est adhérent à L'UDES - Union des Employeurs de l'Économie sociale et solidaire et est membre du Pôle ESS d'AG2R La Mondiale.**



# L'équipe



**Michel Clézio**

*Président du Synofdes*



**Élodie Salin**

*Secrétaire générale*



**David Cluzeau**

*Président Com. sociale*

**Claire Richier**

*Juriste référente*

**Erwann Cuat Dit Coeur**

*Communication*

**Jade Rosine**

*Anim. territoriale*

**Notre syndicat associé**

**HEXOPÉE**  
Créateurs de citoyenneté

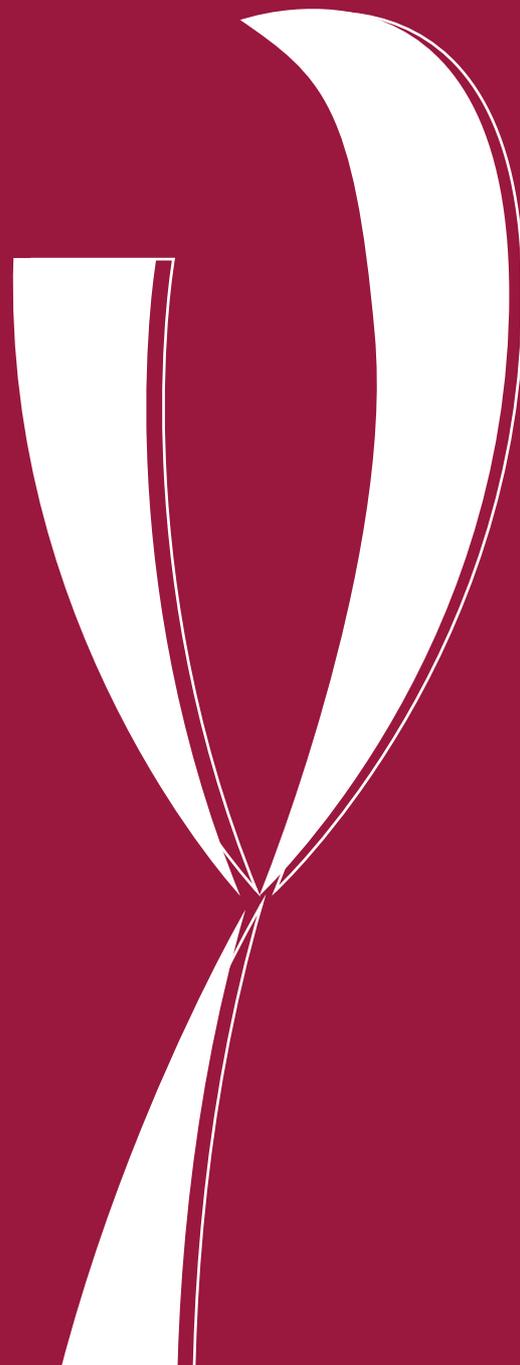
Le Synofdes et Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les branches Éclat (ex-Animation), du Sport, de l'Habitat et du logement accompagnés (HLA - ex-FSJT) et du Tourisme social et familial (TSF) portent ensemble un projet politique commun, social et solidaire, pour la défense d'une certaine vision de la formation comme service d'intérêt général.

Dans ce cadre, Hexopée appuie le Synofdes par la mise à disposition de ses ressources et outils, notamment en matière de dialogue social et d'appui juridique.

Au-delà, les deux syndicats mutualisent leurs expertises pour proposer des services de qualité à leurs adhérents.

[Découvrir Hexopée](#)

# Les adhérents et les services





# Les chiffres clés

## Répartition globale des adhérents

	Adhérents actifs*	Adhérents nouveaux	CCN OF	Autres	Sans CCN
2020	250	42	216	32	2
2021	265	65	236	25	4

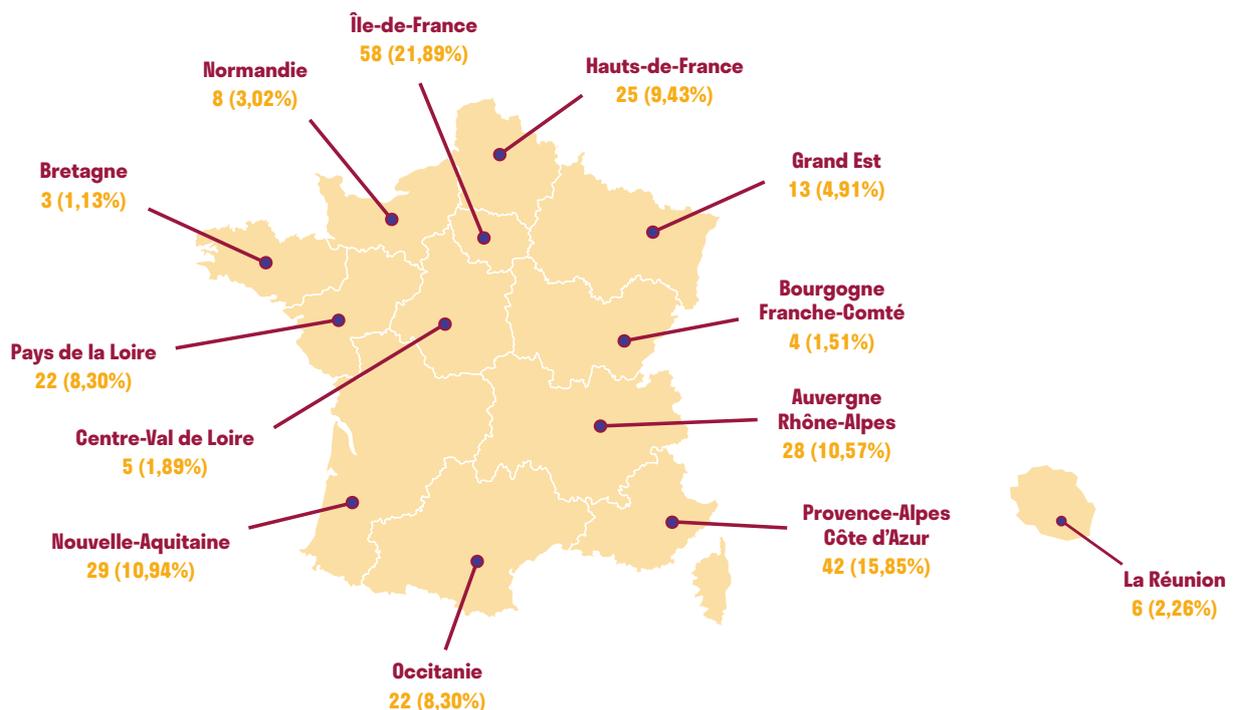
\*A jour de cotisation

Le Synofdes a accueilli 79 nouveaux adhérents en 2021, soit presque le double du nombre de nouvelles adhésions réalisées en 2020. Le syndicat est dans une dynamique de progression et les adhérents appartiennent majoritairement au champ d'application de la CCN des Organismes de formation.

Dans le processus d'accueil des nouveaux adhérents, ces derniers sont accueillis avec un webinar spécifique pour leur expliquer l'accès à leur espace adhérent qui propose des rubriques de questions/réponses, des ressources et la possibilité de s'inscrire aux webinaires juridiques.

Depuis 2021 et pour les adhérents du syndicat associé Hexopée ayant une activité d'organisme de formation, il est possible de souscrire à une contribution complémentaire afin de bénéficier des informations du Synofdes (hors informations conventionnelles). Cette même année, 28 adhérents ont cotisé à cette possibilité dont le coût est de 150 € par an. De la même façon, les adhérents du Synofdes souhaitant des informations sur les champs couverts par Hexopée peuvent y souscrire.

## Répartition géographique

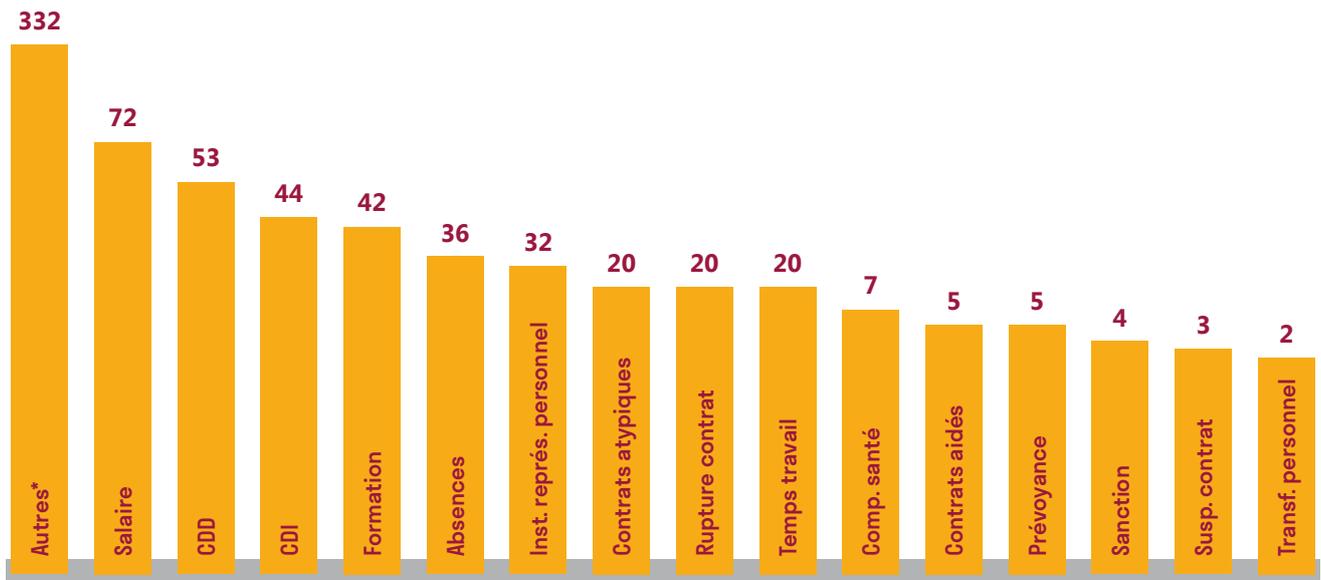




# Les services

## Le service juridique

708 questions juridiques (dont 697 sur la CCN Organismes de formation) posées par 115 adhérents (dont 108 adhérents appliquant la CCN Organismes de formation).



\*CSE, frais professionnels, etc.

41,37% des adhérents actifs du Synofdes ont fait appel au service juridique en posant plusieurs questions et le nombre d'adhérents ayant recours au service juridique a largement augmenté par rapport à 2020.

En effet, sur cette année, seul 89 adhérents sur les 250 adhérents actifs (soit 35,6%) avaient eu recours au service juridique du Synofdes pour un total de 649 questions.

## Les ressources mises à disposition des adhérents

41

nouvelles ressources créées  
uniquement pour la branche

12

actualités mensuelles concernant  
toutes les branches

14

mises à jour des ressources  
spécifiques OF

46

mises à jour des ressources  
toutes CCN confondues



# Les webinaires

## Deux cycles de webinaires thématiques et un webinar spécifique

### webinaire remue-méninges



- La CDC demain, seul financeur de la formation professionnelle ?
- Quel avenir pour les contrats en alternance ?
- Loi de 1971, 50 ans après victoire de la pensée néolibérale ?
- Stratégie, autonomie et identité d'un organisme de formation dans un cadre régulé.

**+ un webinar consacré au Règlement général pour la Protection des données**

### webinaire transfo' digitale



- Pourquoi se former autrement ?
- Quel positionnement stratégique pour mon virage digital ?
- Pourquoi et comment passer du présentiel enrichi au multimodal ?
- Comment les métiers de la formation sont-ils impactés par les mutations numériques ?
- Comment identifier les formations à digitaliser ?
- Pourquoi et comment impliquer ses équipes ?

## Les chiffres des webinaires

**11**  
webinaires

**1 170**  
inscrits

**215**  
vues en replay



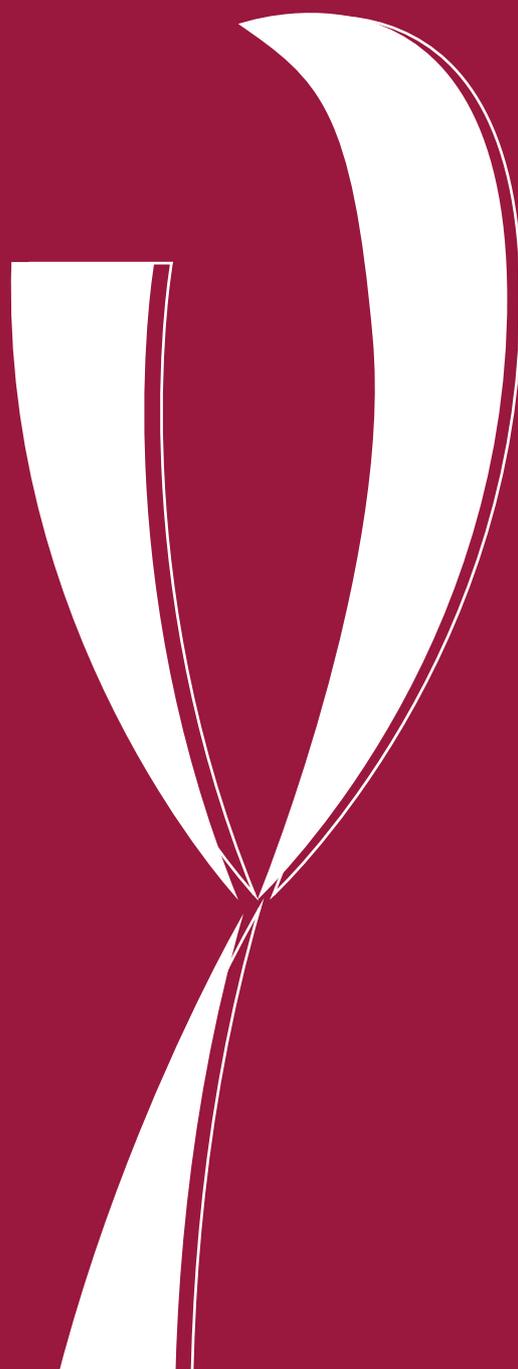
### Une nouvelle stratégie digitale pour la diffusion de nos contenus vidéo sur la chaîne Vimeo

Lancée au cours de l'année 2021, l'objectif de cette chaîne est d'offrir des repères et des témoignages de bonnes pratiques aux organismes de formation, adhérents ou non.

[Découvrir la chaîne](#)



# Le dialogue social





# Un syndicat actif

## Cinq textes conventionnels ont été conclus en 2021

### L'avenant du 9 juin 2021

Portant sur les salaires minimaux 2021.

### L'avenant du 15 septembre 2021 à l'accord de méthode du 9 avril 2020

Relatif à l'organisation du dialogue social.

### L'avenant du 19 novembre 2021 à l'accord du 29 novembre 2015

Relatif à la couverture complémentaire obligatoire frais de santé.

### L'avenant du 19 novembre 2021 à l'accord du 3 juillet 1992

Relatif à la mise en place d'un régime de prévoyance.

### L'accord du 25 novembre 2021

Relatif à la reconversion ou promotion par l'alternance Pro-A.

# 60

C'est, à peu près,  
le nombre de réunions  
paritaires auxquelles  
à participé le syndicat

## Focus sur l'accord Pro-A

**Après avoir conclu le 18 décembre 2020 son accord de formation professionnelle et de développement des compétences, la branche des organismes de formation s'est dotée en 2021 d'un accord pro-A.**

Les partenaires sociaux souhaitent, à travers la Pro-A, favoriser l'évolution professionnelle, la montée en compétences et le maintien en emploi des salariés de la branche grâce à un parcours de formation individualisé par l'alternance. Ils ont en conséquence convenu d'une liste de certifications professionnelles éligibles à ce dispositif, liste établie au regard des métiers de la branche confrontés à de fortes mutations et exposant les salariés à des risques d'obsolescence des compétences.

## Les travaux paritaires de branche

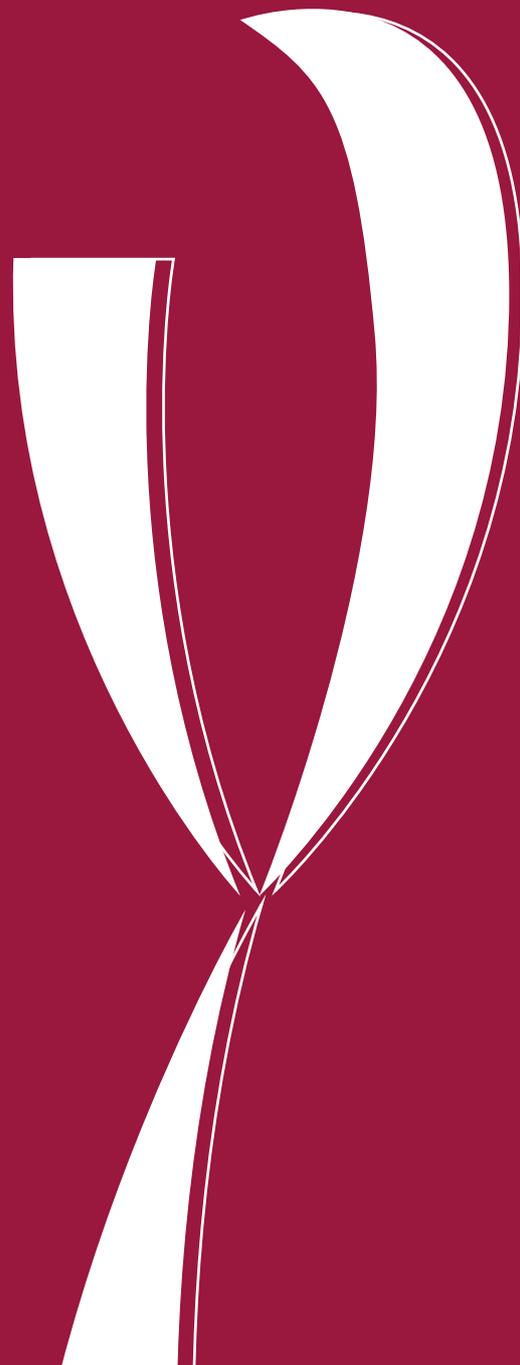
**Un travail sur le CQP assistant de formation** : qui arrive à échéance le 19 juillet 2022.

**La réalisation d'une étude sectorielle handicap** : destinée à dresser un état des lieux des pratiques existantes, tant pour déterminer le niveau de connaissance des organismes et de leurs salariés en la matière que pour recueillir des éléments concernant l'emploi et le maintien en emploi des salariés en situation de handicap. Ces travaux précèdent et éclairent la négociation d'un accord de branche sur ces sujets.

**L'ouverture d'un chantier exploratoire** : sur la manière dont sont rémunérés les salariés dans la branche.

**Le démarrage de travaux de toilettage de la convention collective** : afin de mettre à disposition des employeurs et de leurs salariés un texte conventionnel sécurisé et actualisé.

# Influence et plaidoyer





# Saisines et rendez-vous institutionnels

## Des rendez-vous réguliers avec les principaux acteurs institutionnels



## Des rendez-vous spécifiques...

### Janvier 2021

Avec David Margueritte, Président de la Commission Emploi, Formation professionnelle et Apprentissage de Régions de France et avec Pôle Emploi.

**Mars 2021** : Audition commune de l'Igas et de l'Inspection générale des finances.

**Avril 2021** : Avec la DGEFP sur Qualiopi.

**Mai 2021** : Avec les représentants de la Direction générale de Pôle Emploi.

**Juin 2021** : Avec l'OFFI par la délégation Synofdes.

**Septembre 2021** : Audition de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale.

## ... et avec nos partenaires

- France Stratégie
- L'ANACT
- L'École de la Deuxième chance
- La Fédération des Tiers-Lieux
- La Fédération des UROF

Mais aussi la présentation du Synofdes et de l'accord sur la formation professionnelle auprès de l'ensemble du réseau UNAFORIS et la participation au Comité de surveillance CertupMaieutika, partenaire certificateur QualiOpi du Synofdes.

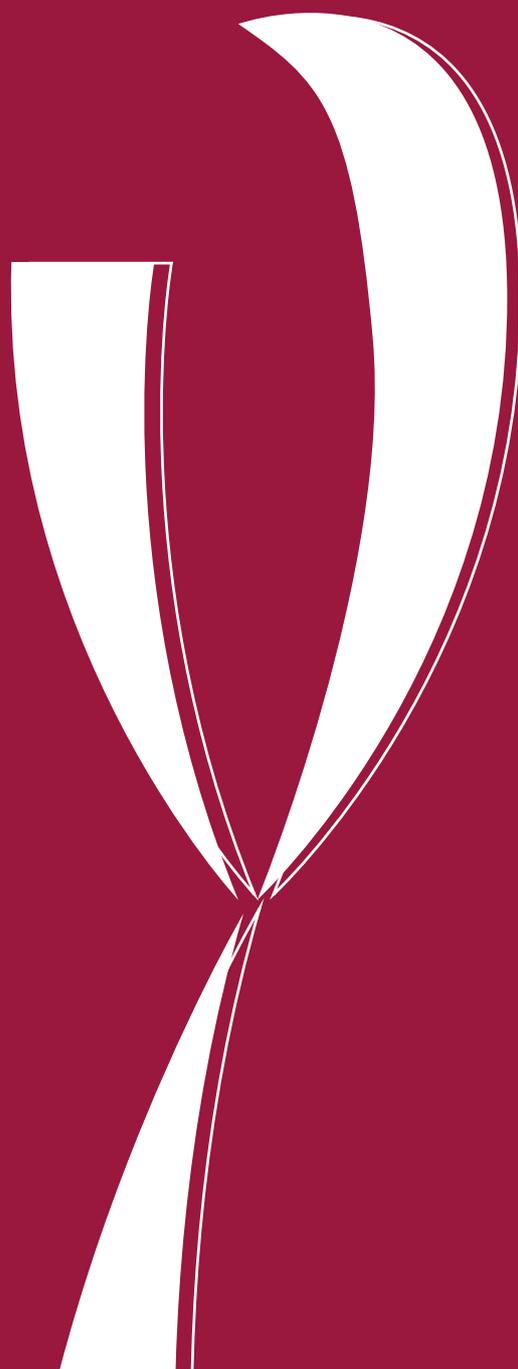
## Zoom sur nos travaux avec le



Adhérent au FFFOD, le Synodes a contribué à la création d'un guide d'achat en réponse à plusieurs constats faits pendant la crise sanitaire :

- ✓ Une méconnaissance des principes structurant une action de formation multimodale.
- ✓ La difficulté à identifier les postes de coûts pour un organisme de formation avant de se lancer dans la transformation digitale de son offre.
- ✓ Côté financeurs, l'absence de repères clairs pour comparer les offres.

# En région





# L'ancrage territorial

Les délégués régionaux du Synofdes se sont fait porte-paroles de leurs adhérents lors de rendez-vous avec les équipes des directions formation des régions ainsi qu'avec les principaux acteurs institutionnels, comme Pôle Emploi et AKTO notamment.

## Les événements en régions

Les délégués du Synofdes et leurs directeurs pédagogiques portent de nombreux projets à l'échelle régionale.

Le syndicat est présent autant dans la conception que dans le suivi des initiatives régionales et les délégués régionaux portent également les engagements et réflexions du syndicat par leurs contributions aux tables rondes et la diffusion des idées de l'organisation au sein des autres réseaux auxquels ils appartiennent.

### Les 8<sup>ème</sup> Assises régionales de l'Éducation permanente dans les Hauts-de-France

Ces Assises ont eu lieu en novembre 2021 et concernaient la formation tout au long de la vie. Carine Seiler, Haut-commissaire aux Compétences, a ouvert les travaux aux côtés de Laurent Rigaud (Vice-président du Conseil régional), Maurice Monoky (Président de l'Arofesep et Délégué régional du Synofdes) et Michel Clézio (Président du Synofdes). Les discussions ont porté sur l'impact de la Loi de 2018, les effets du numérique et l'évolution à trois ans de la formation professionnelle.

[En savoir plus](#)

### Lancement de la démarche d'accompagnement et de professionnalisation « Trans'Formation » en région Centre-Val de Loire

Le projet « Trans'Formation Centre-Val de Loire : accélérateur de compétences », lancé en juin 2021, est un parcours d'accompagnement stratégique et d'actions collectives. La démarche a été construite par la région avec le concours de Michel Bosseau, Délégué régional du Synofdes et du Président régional des Acteurs de la Compétence (ex-FFP). Ce projet s'adresse à tous les organismes de formation implantés dans la région, engagés ou souhaitant s'engager dans la formation des personnes en recherche d'emploi.

[En savoir plus](#)

### Le projet « Coopér'actions » en collaboration avec la DRIETS et le cabinet de consultant Amnyos en Île-de-France

Le Synofdes a initié, co-financé et lancé le 16 novembre 2021 cette étude-action afin de repérer les pratiques existantes et les conditions nécessaires à un développement pérenne des coopérations inter-OF, permettant de diffuser l'innovation et de maintenir la diversité des organismes de formation sur les territoires.

[En savoir plus](#)

### Le Contrat régional de filière en Nouvelle-Aquitaine

Muriel Pécassou, Déléguée régionale du Synofdes, est impliquée dans ce projet qui doit permettre de favoriser le décloisonnement des acteurs avec pour objectifs principaux, entre autres, de promouvoir les métiers de la formation, de répondre aux besoins en compétences des organismes de formation, de développer la capacité des acteurs à anticiper et faire face aux changements permanents et à proposer de nouveaux formats de formations plus accessibles, personnalisés et flexibles sur le territoire régional.

[En savoir plus](#)

## Une Action de développement des Emplois et des Compétences (ADEC) en PACA

En savoir plus

L'action a été signée le 8 novembre 2021 et porte sur l'anticipation des mutations économiques dans la filière des organismes de formation. Le délégué régional du Synofdes, Philippe Genin, a participé activement à sa réalisation.

Cette ADEC est à destination des TPE-PME adhérentes d'Akto en PACA. Il vise particulièrement les entreprises de moins de 50 salariés et cible prioritairement les publics les plus fragiles : personnes de premier niveau de qualification, actifs de plus de 45 ans et/ou pouvant rencontrer des difficultés d'adaptation aux évolutions du secteur.

## Le projet de signature d'une Action de développement des Emplois et des Compétences (ADEC) à La Réunion

En savoir plus

Une ADEC est en projet à La Réunion et le Délégué régional du Synofdes Éric Jean Denis Fontaine participe à sa construction.

Tout organisme de formation enregistré auprès du Service régional de Contrôle de la préfecture de La Réunion peut proposer un dossier de candidature afin d'accéder à une remise à niveau faisant l'objet d'une attestation reconnue par les financeurs mais aussi aux parcours « métiers », au nombre de quatre.



# Interventions en tables rondes et séminaires

## Une réunion des têtes de réseau de formation organisée par la région Occitanie

Organisée le 11 juin, cette réunion a été l'occasion pour le Synofdes et l'Afpa d'exposer leurs travaux portant sur le choix de l'unité d'œuvre au service de l'individualisation et il a été proposé à la région d'engager un chantier de fond associant tous les organismes avec les objectifs suivants : produire une définition partagée de ce qu'on entend par individualisation de la formation et des parcours, identifier les situations multiples de formation ainsi que l'ensemble des composantes d'un parcours de formation, définir les conditions de réussite de l'individualisation et de la multi-modalité et définir la juste décomposition des prix.

## La Journée Défi Métiers

Le 23 septembre, le Carif-Oref Île-de-France-Défi Métiers organisait une journée sur le thème « Faire et se faire organisme de formation dans le contexte actuel ». Le Synofdes, participant aux deux tables rondes, a pu rappeler le rôle prépondérant des organismes de formation dans le développement territorial et la cohésion sociale. Il a également rappelé l'importance à engager une véritable coordination des politiques publiques sur la région et à développer la coopération avec et entre les organismes de formation, condition nécessaire pour engager un processus structurel et efficace de transformation de l'offre.

## Un temps d'échange avec l'UROFA

Le Synofdes, en collaboration avec l'Union régionale des Organismes de formation en Nouvelle-Aquitaine (UROFA), a organisé le 4 octobre 2021 un temps d'échange et d'accompagnement à la compréhension et la complétude des dossiers de demande de soutien à la réalisation d'un diagnostic stratégique et à la transformation pédagogique et numérique. Ce temps s'est déroulé dans le cadre du Contrat régional de Filière « Métiers de la formation », dont le Synofdes est signataire, et 19 participants étaient présents pour cette demi-journée animée par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Akto et les deux cabinets conseil Paradoxes et Escale Créative.

## « La digitalisation de l'offre de formation, quels impacts sur la pédagogie ? »

C'est sur cette question qu'est intervenu Michel Clézio (Président du Synofdes) auprès des directeurs du réseau national FCU (Formation continue à l'Université) le 7 octobre, autour d'une table ronde partagée avec Guillaume Bourlet, (Vice-président numérique de l'Université Paris-Est Créteil) et Joël Ruiz (Président du Forum des Acteurs de la Formation digitale).

A cette occasion, le Président du Synofdes a porté un message fort : « Les innovations nécessaires à notre champ en matière de digitalisation et d'hybridation mériteraient un appareil critique d'inventaire et d'évaluation qui fait actuellement défaut. Par ailleurs, aucune incantation à la digitalisation ne saurait réduire la diversité des publics auxquels nous nous adressons et les contextes de leur apprentissage. En conséquence, l'hybridation est moins affaire de modélisation et d'algorithme que de bonne adéquation de ces outils aux objectifs que l'on poursuit. »

## « Trans'formation Centre-Val de Loire : accélérateur de compétences »

Lancée lors d'une table ronde le 15 octobre, la démarche « Trans'formation » est un parcours d'accompagnement stratégique et d'actions collectives. Construite par la région avec le concours de Michel Bosseau (Délégué régional du Synofdes) et par le Président régional des Acteurs de la Compétence (ex-FFP), elle s'adresse à tous les organismes de formation implantés en région Centre-Val de Loire, engagés ou souhaitant s'engager dans la formation des personnes en recherche d'emploi.

La table ronde fut l'occasion de saluer le déploiement d'un plan d'action structurant concerté avec les organismes de formation et de rappeler que ces derniers étaient impactés par les évolutions du marché du travail et de l'emploi et par de profondes mutations auxquelles répond l'offre d'accompagnement stratégique proposée, conséquente et 100% prise en charge. Les acteurs ont également souligné l'importance de proposer des pédagogies ancrées sur les mises en situation mais aussi la nécessité d'interroger collectivement les pratiques d'achat, pour une meilleure cohérence avec la multiplication des situations d'apprentissage et l'individualisation permises par le multimodal.

## « Les Innovantes de la Formation » du Carif-Oref Occitanie

Cet événement, qui s'est déroulé le 25 octobre, a été l'occasion pour le Synofdes de rappeler que le digital n'est pas le seul levier de la modernisation de l'offre et qu'il est indispensable de tenir compte du public, au centre de la stratégie de l'organisme de formation.

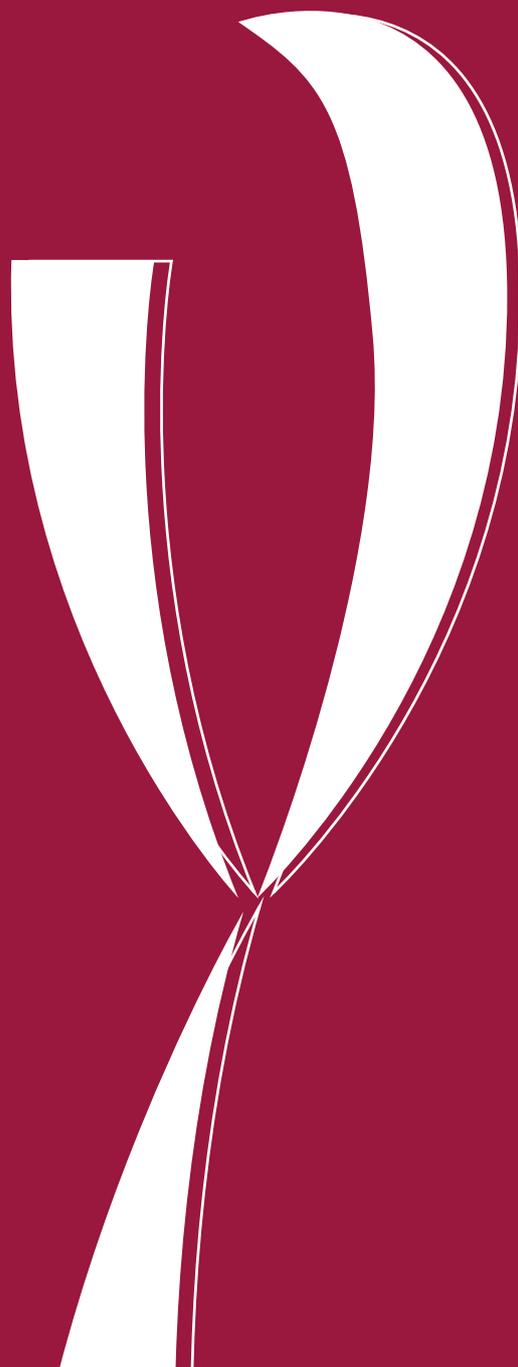
Frédérique Darnatigues, Chargée de projets en innovation sociale, a par ailleurs souligné que la digitalisation implique d'accompagner l'évolution des équipes dans un contexte en mutation permanente. En effet, selon elle : « Au-delà du métier de formateur, il ne faut pas ignorer que l'ensemble des métiers sont impactés, en particulier ceux qui touchent à l'administration de l'offre. On envisage souvent les moyens techniques nécessaires, mais il faut également envisager les moyens humains et managériaux. Les organismes de formation doivent mener une réflexion sur l'internalisation et l'externalisation des compétences pour une stratégie à long terme. »

## Les Jeudi de l'Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation (AFREF)

La Secrétaire générale du Synofdes Élodie Salin est intervenue en table ronde le 4 novembre sur « Les évolutions du secteur de la formation, les adaptations opérées par les organismes de formation ainsi que leurs attentes et besoins ».

L'occasion de revenir sur l'objectif de la formation professionnelle, en regrettant que celle-ci soit restreinte à la seule finalité professionnelle. Dans un contexte d'augmentation croissante des exigences de qualification, de compétences et des ruptures professionnelles plus souvent subies que choisies, il est selon elle important que la formation puisse accompagner les projets de vie des individus et contribuer à leur épanouissement : « Les organismes de formation jouent un rôle important dans l'émancipation des individus, en les accompagnant à développer leur capacité à élaborer des stratégies individuelles et à impulser une appétence aux apprentissages. »

# Communication et relations presse





# Des relations presse approfondies

## Revue de presse (sélection d'articles)

**26/01 : AEF Info** « Organismes de formation : le Synofdes renouvelle ses délégations régionales »

**29/03 : Centre Inffo** « Les adhérents du Synofdes expriment des craintes pour l'avenir »

**1/04 : Centre Inffo** « Penser pédagogie avant de penser technologie (webinaire Synofdes) »

**1/04 : Centre Inffo** « Le Synofdes propose deux nouveaux cycles de webinaires »

**19/04 : Centre Inffo** « Quel rôle pour la Caisse des dépôts à l'horizon 2025-2035 ? (webinaire Synofdes) »

**12/07 : Centre Inffo** « Les opérateurs de compétences continuent d'être les outils de proximité et de conseil aux entreprises (Michel Clézio, Synofdes) »

**25/10 : AEF** « Organismes de formation : la liste des syndicats et organisations professionnelles représentatives est officialisée »

**26/10 : AEF** « Les organismes de formation doivent être davantage au service des branches professionnelles (Michel Clézio, Synofdes) »

**16/11 : AEF** « L'accord sur l'intéressement dans la branche des organismes de formation est étendu »

**19/11 : Newstank** « Formation : Après 50 ans de réformes, « rompre avec la spirale inégalitaire » (D.Teskouk, D. Gelot) »

**28/11 : AEF** « Organismes de formation : l'avenant salarial 2021 est étendu »

**6/12 : AEF** « Organismes de formation : l'avenant 2020 au régime de prévoyance est étendu »

**7/12 : Centre Inffo** « La loi de 2018 questionne le rôle et l'éthique des organismes de formation (René Bagorski, webinaire Synofdes) »

**7/12 : AEF** « Modalités d'achat, publics, prolongation : le bilan du PIC en Auvergne-Rhône-Alpes, selon les organismes de formation »

**8/12 : Newstank** « Formation : « retards importants » dans le traitement des demandes d'enregistrement » Synofdes/Urof/Udes »

**10/12 : AEF** « RNCP et RS : cinq organisations patronales de l'ESS demandent un moratoire sur le renouvellement des certifications »

**15/12 : Centre Inffo** « CPF : Cinq organisations professionnelles pointent un « risque de rupture » des formations »

**21/12 : Centre Inffo** « Pour le Synofdes, la coopération doit servir la digitalisation »

 **Un partage des coordonnées des référents régionaux AEF et Synofdes pour générer des relais médiatiques locaux**

## Les communiqués de presse du Synofdes

**04/01** : Le Synofdes se félicite de la signature d'un accord sur la formation professionnelle au sein de la branche

**21/01** : Le Conseil d'administration du Synofdes désigne ses délégués régionaux

**16/03** : Baromètre Synofdes 2021, face à la crise, les organismes de formation résistent... Mais pour combien de temps ?

**29/03** : Prioriser la vaccination des employés des entreprises à utilité sociale pour maintenir le lien social en toute sécurité !

**01/04** : Les impacts du confinement d'avril 2021 sur les organismes de formation

**06/04** : Plan de transformation et de digitalisation de la formation

**08/04** : Le Synofdes appelle à une concertation des financeurs pour articuler continuité pédagogique et économique des organismes de formation

**03/12** : Lancement du Projet Coopér'Actions initié par le Synofdes et soutenu par la DRIEETS Île-de-France

**15/12** : Le Synofdes, Hexopée, la fédération des UROF, l'Unaforis et l'Udes interpellent la ministre du Travail sur le risque de rupture des formations dans le cadre du CPF



## Statistiques et stratégies de communication

### Statistiques du site internet

Le site internet du Synofdes propose des contenus et des ressources variés afin d'informer et d'outiller ses adhérents mais aussi toutes les personnes désirant suivre l'actualité et les thématiques propres au secteur de la formation professionnelle.

Les quatre rubriques principales du site sont les suivantes :

- **Le Synofdes** • **Notre organisation** • **Actualités** • **Vie de la branche**

**4 464**  
utilisateurs

**14 449**  
pages consultées

**6 829**  
sessions

**59,76 %**  
taux de rebond



## Statistiques des réseaux sociaux

La présence, la fréquence de publication et la diffusion de l'actualité du syndicat ont été renforcées en 2021 afin d'être toujours plus présent auprès de ses publics.

Une charte graphique spécifique a également été mise en place pour permettre une lisibilité maximale des contenus publiés et inciter à l'engagement, qu'il s'agisse de «likes», de commentaires et de partages.

La rentrée 2021 a également été l'occasion de réactiver le compte LinkedIn, qui était en sommeil.

### LINKEDIN



Exemple de publication LinkedIn avec la nouvelle charte

### TWITTER



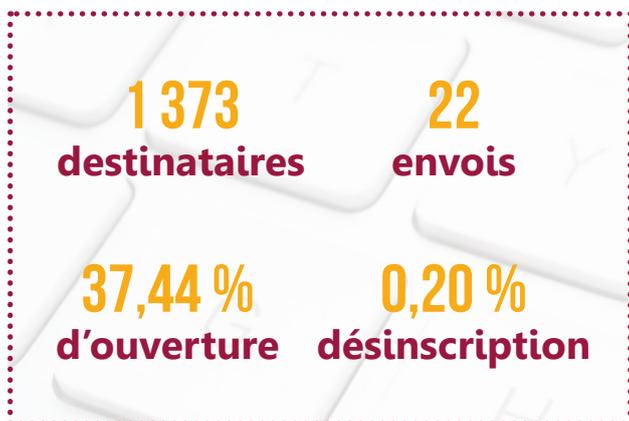
## Une nouvelle stratégie pour la newsletter et les e-mailings

La newsletter bi-hebdomadaire, envoyée aux adhérents mais également à toute personne s'inscrivant sur le site du Synofdes, a fait l'objet d'une refonte complète avec une réorganisation des contenus et un rubriquage plus clair afin de proposer des actualités plus courtes et synthétiques. Le lecteur, grâce aux différents boutons et liens cliquables, peut désormais aller plus loin sur les informations qui l'intéressent.

Ce travail d'éditorialisation a permis d'améliorer les statistiques globales de la newsletter mais aussi des différents e-mailings, intégrant une forme graphique uniformisée et plus lisible.

## Les rubriques de la newsletter

- La voix du Synofdes
- Actualités générales
- En région
- Côté employeurs
- Ressources et perspectives
- Agenda



Le nouveau gabarit de la newsletter, lancé en septembre 2021

## Statistiques globales des e-mailings

Le Synofdes adresse à ses adhérents toutes les informations et les ressources qui pourraient leur être utiles, qu'il s'agisse d'actualités juridiques, d'événements thématiques, de ressources mais aussi de revendications afin de porter leur voix, d'obtenir des avancées et de valoriser le secteur de la formation



**Synofdes**  
Le syndicat des organismes de formation

---

88 rue Marcel Bourdarias  
94140 Alfortville

---

01 41 79 59 59

---

[www.synofdes.org](http://www.synofdes.org)

